

---

# Communiqué

---

Le 14 juin 1995

N° 110

## **LES MINISTRES OUELLET ET MACLAREN ANNONCENT UNE STRATÉGIE POUR AIDER LES ENTREPRISES CANADIENNES À DÉCROCHER UNE PLUS GRANDE PART DES CONTRATS DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, ont annoncé aujourd'hui que le gouvernement acceptait le *Rapport final du Groupe de travail interministériel sur le marché des IFI*. Les auteurs du rapport, qui a été rendu public aujourd'hui à l'occasion des consultations annuelles entre l'Association des exportateurs canadiens et l'Agence canadienne de développement international (ACDI), proposent un programme d'action triennal en vue d'aider les entreprises canadiennes à décrocher un plus grand nombre de contrats dans le cadre de projets d'immobilisations financés par des institutions financières internationales (IFI), comme la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

« Les IFI assurent chaque année plus de 40 milliards de dollars américains en financement de projets sur certains des marchés qui connaissent la plus forte croissance au monde, a souligné M. MacLaren. Nous devons accroître notre part de cette activité, et la mise en oeuvre des recommandations de ce rapport nous y aidera. »

Les firmes canadiennes remportent chaque année des contrats d'une valeur de quelque 400 millions de dollars canadiens sur l'ensemble des contrats attribués par les IFI. Pour les aider à soumissionner avec succès les travaux adjugés par les IFI, le programme d'action prévoit une meilleure coordination et un meilleur ciblage des programmes gouvernementaux, une utilisation plus stratégique des instruments financiers comme les fonds d'affectation spéciale et le cofinancement, afin d'ouvrir par effet de levier de nouveaux débouchés, un meilleur accès des entreprises à une information exacte et à jour sur les IFI et leurs projets, et la mise sur pied d'un réseau de spécialistes en IFI au Canada pour appuyer les entreprises avant qu'elles n'aillent à l'étranger.

Le programme d'action triennal sera mené en coopération avec le secteur privé. Il visera dans un premier temps les projets IFI



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Canada